



TABLE DES MATIERES

I. Certificats spécialisés	3
1. Les conditions d'inscription.....	3
2. Les conditions de succès.....	3
3. Les conditions de paiement.....	3
4. Le programme de formation	3
 II. Anglais.....	 4



L'Université Jésuite du CERAP est forte d'une expérience de plus d'une quinzaine d'années dans les formations continues, ce qui en fait une référence en Côte d'Ivoire.

La formation continue (FC) est un processus d'apprentissage qui permet à un individu d'acquérir des connaissances et du savoir-faire. Ce type de formation concerne ceux qui ont terminé la formation initiale (études) et qui sont pour la plupart rentrés dans la vie active. Elle est donc ouverte à tous les publics en âge de travailler.

Elle permet alors de pouvoir continuer à se former pour améliorer ses compétences et s'adapter aux nouvelles technologies, aux pratiques ou méthodes appliqués dans les organisations. Elle permet également la reconversion professionnelle.

Nos cibles sont les :

PERSONNES PHYSIQUES	PERSONNES MORALES
Professionnels salariés	Entreprises privées
Jeunes adultes	Établissements publics à caractère commercial
Demandeurs d'emploi	ONG et associations

La particularité des formations continues au CERAP/ UJ est que celles-ci sont sanctionnées par des certificats ou des attestations et non des diplômes.

Par ailleurs, toutes les formations se font en présentiel quoique nous sommes dans une dynamique de *blended learning* (apprentissage mixte en ligne et en présentiel).

Se déroulant sur des périodes relativement courtes, elles permettent d'outiller rapidement et efficacement les auditeurs, sur différentes thématiques qui seront détaillées ci-dessous.



I. CERTIFICATS SPECIALISES

Trois (03) conditions entourent l'organisation et le fonctionnement des certificats spécialisés :

1. Les conditions d'inscription

Fournir par mail ou sur papier :

- Un (01) formulaire de candidature dûment rempli
- Une (01) photocopie de la CNI ou du passeport
- Une (01) photocopie du dernier diplôme ou de l'attestation (au moins un bac+2)

2. Les conditions de succès

- Présence au cours au moins de 75% du volume horaire -
- Note finale au moins de 12/20.

3. Les conditions de paiement

- Versement des frais de dossier
- Paiement au comptant ou d'un acompte de 75% au moins du montant total -
- Solde du paiement avant la fin de la formation.

4. Le programme de formation

Chaque année, il y a deux sessions de deux semestres ou les mêmes formations sont reprises :

De janvier à juin et de juillet à décembre. Chaque formation est établie avec des dates de début et de fin.

La programmation des dates est faite de sorte qu'un (e) auditeur (trice) puisse suivre jusqu'à trois (03) formations en une seule session.



II. ANGLAIS (ENGLISH LANGUAGE PROGRAMME)

Objectifs (s)

L'objectif est de permettre aux auditeurs de :

- Se décomplexer de leur niveau extérieur de langue ;
- De remettre à jour leur vocabulaire et leur phonétique ;
- De verbaliser leur expression intérieure ;
- De décoder l'articulation de leur interlocuteur pour pouvoir mieux converser en anglais.

Débouchés académiques et professionnels

- Attester du niveau convenable de communication en anglais ; • Créer un avantage compétitif professionnel grâce à la langue anglaise ;
- Faciliter la préparation au TOEFL et autres examens d'Anglais.

Dénomination	Volume horaire
Unit 1: Socialisation	20
Unit 2: Occupations	
Unit 3: Music	
Exam 1	
Unit 4: Students' Life	20
UNIT 5: Travelling	
UNIT 6: Jobs	
Exam 2	
UNIT 7: The Family	20
UNIT 8: Sport	
UNIT 9 : HOLIDAYS	
Exam 3	
TOTAL VOLUME HORAIRE	60